



Commission exécutive nationale

Mardi 18, mercredi 19 janvier 2011

La commission exécutive nationale de la FGR-FP réunie les 18 et 19 janvier 2011 :

- condamne la politique de rigueur dont les salariés et les retraités sont les premières victimes.

- s'indigne de la dégradation continue de l'emploi, des services publics, du pouvoir d'achat des actifs et des retraités, des atteintes aux valeurs de la République, notamment à la laïcité.

- continue à dénoncer la réforme des retraites dans son ensemble. Les réformes successives depuis 2003 contribuent à la remise en cause du statut de la Fonction publique et du Code des pensions.

- demande que les retraités soient largement associés aux discussions qui s'ouvrent sur la prise en charge de la perte d'autonomie. Ils doivent pouvoir faire valoir leurs propositions en matière de financement.

Pour la FGR-FP, la prise en charge de la perte d'autonomie, qui est un droit universel, doit être assurée par la solidarité nationale, au sein de la Sécurité sociale. Elle doit être financée par une cotisation progressive et universelle basée sur la totalité des revenus, y compris ceux du patrimoine.

- appelle tous les adhérents de la FGR-FP, avec l'ensemble des retraités, à participer aux actions de sensibilisation organisées courant février auprès des candidats aux élections cantonales prochaines, sur les questions liées à la prise en charge de la perte d'autonomie.

- dénonce à nouveau la baisse du pouvoir d'achat des retraités qui s'amplifie à cause de l'augmentation continue des dépenses contraintes.

La FGR-FP proposera à ses partenaires lors des rencontres du début février, de lancer une action pour une meilleure revalorisation des pensions.